



Projet d'accueil extrascolaire

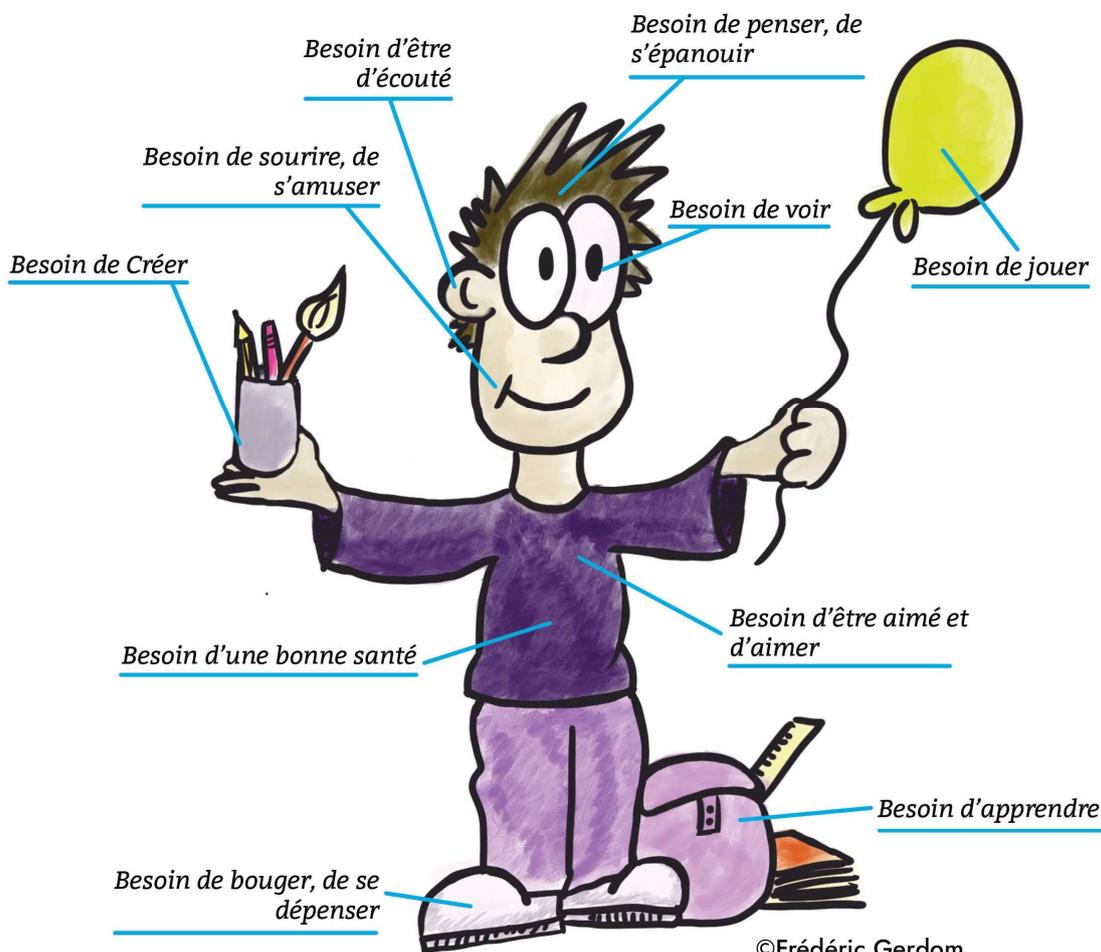
Institut de la Providence Jodoigne

Introduction

Nous souhaitons que notre accueil extrascolaire porte une attention particulière au **bien-être** de chaque enfant. Nous mettons tout en œuvre pour offrir un accueil de qualité aux élèves, aux parents et à l'équipe éducative dans le but de rencontrer cet objectif qui est notre priorité.

L'accueil extrascolaire à la Providence n'est pas simplement un lieu où les enfants sont gardés par des surveillants. C'est un espace d'accueil de tous les enfants de l'école avant et après la vie scolaire par des accueillants motivés. Ce sont des moments importants de la journée durant lesquels nous nous efforçons de faire notre possible pour apporter non seulement le bien-être et l'épanouissement aux élèves présents mais également créer un climat de confiance avec les parents.

Cela passe notamment par la prise de conscience de la multitude de besoins de chaque enfant.



Notre accueil se décline autour de trois grandes thématiques :

- L'ouverture et l'encouragement à l'environnement
- L'ouverture et l'encouragement à la diversité
- L'ouverture et l'encouragement à la communication

Ouverture et encouragement à l'environnement

Notre accueil extrascolaire contribue énormément au bien-être des enfants grâce à notre environnement et nos projets.

- **Nos infrastructures intérieures**

L'environnement de notre école nous permet d'avoir une infrastructure sécurisante pour les enfants. L'enfant se sentira bien s'il se sent en sécurité. Effectivement nos locaux d'accueil sont neufs (2017-2018), très lumineux, colorés et ont un système de ventilation. Nous profitons de deux locaux communicants, section maternelle et primaire. Le local maternel sert également de local de psychomotricité, offrant à notre accueil un matériel ludique et diversifié (tapis, module...). Le local primaire est entièrement vitré côté cour de récréation ce qui nous permet une grande visibilité sur nos espaces extérieurs. Chaque endroit contient des sanitaires adaptés à l'âge des enfants.

- **Nos infrastructures extérieures**

Notre grande cour de récréation (entourée de murs) est divisée en zone de couleurs, chaque zone correspond à un espace jeu ce qui permet à l'enfant de trouver sa place et le jeu qui lui convient (zone ballon, zone jeu, zone calme). Nous appliquons les mêmes règles de la cour de récréation que durant la journée afin de garder une cohérence avec la vie scolaire. Notre espace extérieur possède aussi un grand préau et un parc. Lors des beaux jours, nous passons beaucoup de temps au parc où les enfants peuvent laisser libre cours à leur imagination (construction de camps, de cabanes, jeux de rôle). Nous organisons également, à la demande, de grands jeux et des bricolages avec les éléments de la nature. Les enfants adorent passer du temps dans cet espace vert, ils sont plus épanouis et donc plus à l'écoute et ouverts aux autres.

- **Notre projet jardin sensoriel**

Depuis deux ans, un jardin sensoriel a été créé dans le but d'aménager un espace laissé jusque-là en friche, de donner un rôle pédagogique et éducatif à ce projet pour que tout le monde puisse en profiter (section maternelle, section primaire et l'accueil extrascolaire), de responsabiliser les enfants et l'équipe de l'accueil dans la mise en place, la construction et l'entretien de cet endroit.

Ce jardin permet de stimuler les 5 sens de l'enfant :

- **Goût** : nous possédons deux pommiers et un poirier, nous rajoutons petit à petit d'autres plants fruitiers (fruits rouges et légumes). Nous avons réalisé du jus grâce à la cueillette.
- **Odorat** : plantation de diverses plantes aromatiques et vivaces (thym, sauge, origan...) et de fleurs. Nous pouvons dès lors stimuler l'enfant aux bienfaits des plantes.
- **Toucher** : entretien d'un poulailler et d'un pigeonier (projet en partenariat avec l'école). Nous avons ensuite fabriqué un chemin sensoriel avec différents espaces.

- Vue** : jardin de plantes aux mille couleurs. Apprentissage des couleurs, de l'art et du dessin, arbre à livres.
- Ouïe** : profiter des différents bruits de la nature, mise en place de différents nichoirs, construction de modules à vent /carillons.

Lors des mercredis après-midi, quand la météo le permet, les accueillants et les enfants passent beaucoup de temps dans ce jardin, des bricolages, de l'entretien, de la sensibilisations sont axés autour de ce projet.



- **Santé et bien-être**

L'ouverture à l'environnement contribue au bien-être de l'enfant et aussi à sa santé. Nous aimons mettre en avant l'importance d'une bonne santé, d'une nourriture saine et variée lors de nos accueils. Tous les jours, nous offrons un goûter varié et équilibré aux enfants. Nous insistons sur l'importance de s'hydrater, lors des jeux ou des après-midis chaudes (jeux d'eau ou pauses eau). Nous sensibilisons les enfants à l'importance de ceci par la mise en place d'ateliers cuisine, d'activités sensorielles le mercredi après-midi grâce à notre jardin (cueillette de pommes pour faire du jus ou de la compote, œufs pour des gâteaux, fabrication de soupe...).

- **Eveil culturel**

Nous profitons pleinement de la diversité culturelle présente autour de notre école. Nous conduisons les enfants à l'académie de musique et collaborons avec la ludothèque et la bibliothèque pour faire des après-midis jeux de société ou contes. Une collaboration avec le GAL culturalité en Hesbaye Brabançonne est en cours de réflexion.

Il nous semble important de lier les associations locales à notre accueil afin de favoriser l'éveil de l'enfant d'un point de vue culturel. Les élèves sont d'ailleurs demandeurs.

Durant l'accueil temps libre, la présence d'une asbl (sport et ateliers artistiques) apporte un regard extérieur et des activités facultatives et payantes variées : psychomotricité, gymnastique, dessin, stages multi-activités (bricolage, sports, vélo, ...).

Ouverture et encouragement à la diversité

L'accueil extrascolaire est ouvert à tous les enfants dès 7h le matin et de 15h40 à 18h en fin de journée. L'âge des enfants présents s'étend donc de deux ans et demi à douze ans.

Le matin étant un moment assez calme (début de journée, les enfants arrivent au compte-gouttes, ...), les enfants des sections maternelle et primaire sont ensemble ce qui leur apporte des moments d'échanges et de jeux entre grands et petits.

Afin de répondre au mieux aux rythmes et aux besoins des tous, l'accueil de l'après-midi sépare dans un premier temps les grands des petits pour très souvent se rassembler ou jouer ensemble d'un côté ou de l'autre selon leurs envies plus tard dans l'après-midi lorsqu'il y a moins de monde et le mercredi.

Les accueils fonctionnent donc en parallèle et en collaboration, certains accueillants de l'équipe voyagent d'un jour à l'autre tout en gardant une personne de référence qui reste plus stable de chaque côté.

Pour contribuer au bien-être des plus petits (ainsi que des parents), nous avons créé avec les enfants un planning des accueillants présents pour savoir qui s'occupe d'eux à quel moment.



Notre équipe propose des activités diverses et variées en fonction des affinités et compétences de chacun, de la demande et des envies des enfants et du moment dans le temps d'accueil. Très souvent lorsqu'ils sont fort nombreux, chez les plus petits, ce sont des moments de jeux collectifs (Jacques a dit, Roi du silence, 1-2-3 piano, ...) et de chants grâce à notre boîte à musique créée avec les enfants.



Mais durant le temps d'accueil sont aussi proposés des bricolages collectifs (décorations des locaux en fonction des événements, des fêtes, d'un thème, ...) et individuels, des jeux de groupe, de la peinture, de la plasticine, des jeux de société, des jeux libres, des dessins/coloriages, Le mercredi après-midi nous laisse plus de temps que nous mettons à profit pour faire des ateliers cuisine (confection de notre goûter) ainsi que des activités extraordinaires en collaboration avec la ludothèque et la bibliothèque de Jodoigne : des intervenants extérieurs viennent raconter des contes, nous faire découvrir des jeux de société différents des nôtres.

Nous avons la chance d'avoir de l'espace que nous mettons au mieux à profit pour apporter un bien-être à chacun dans ses jeux et activités proposés :

- un coin doux avec des poufs, des coussins, des plaids et des couvertures pour se poser, lire un livre, a été créé dans un coin de l'accueil maternel près de la bibliothèque
- il y a des tables (mobiles) pour pouvoir dessiner, jouer à un jeu de société, faire des bricolages
- de l'espace libre au sol pour y jouer librement (par exemple aux voitures avec les tapis, construire des tours géantes, ...)
- Les espaces de récréation et les parcs : nous en profitons dès que la météo le permet afin d'y faire des jeux sportifs, des jeux de groupes, rouler à vélo, créer et jouer avec ce que l'on trouve dans la nature (ex : faire des bricolages avec les feuilles qu'on a ramassées).



Ouverture et encouragement à la communication

Un accueil de qualité passe forcément par une bonne communication entre les différents acteurs de l'accueil extrascolaire: enfants, accueillants, parents et enseignants. C'est pourquoi nous sommes disponibles et à l'écoute de tous afin de proposer aux enfants un accueil de qualité au sein duquel chacun se sente bien.

Les animateurs ont parfaitement intégré le rôle essentiel qu'ils ont à jouer en matière de communication avec les enfants, les parents et les enseignants. Ils sont à l'écoute et se font le relais efficace entre l'école et la maison en matière d'informations à communiquer, de réponses à donner, d'apaisements à apporter, ...

- **Communiquer entre enfants**

Nous apprenons aux enfants à exprimer leurs émotions pour mieux communiquer avec leurs pairs. L'accent est mis sur l'écoute de soi et de l'autre.

Les accueillants aident les enfants à régler leurs conflits par la communication plutôt que par la violence (référence à la marelle de la réconciliation utilisée en primaire durant le temps scolaire). Ils insistent sur la nécessité de s'exprimer en « je » lors de la résolution de conflits.

Deux accueillantes sont formées en CNV (communication non-violente).

Il nous semble essentiel de favoriser la socialisation, d'apprendre aux enfants à vivre en groupe. Les jeux coopératifs permettent de faciliter la découverte des autres.

- **Communiquer entre enfant et accueillant**

Nous mettons à la disposition de l'enfant des temps d'accueil, d'écoute et de parole dans le but d'établir une relation positive et de procurer à l'enfant un sentiment de sécurité, de le valoriser, de lui permettre de se sentir en confiance.

Les accueillants font preuve d'ouverture d'esprit. En respectant chaque enfant dans sa/ses différence(s), nous les incitons à faire de même. Nous veillons ainsi à une intégration harmonieuse de chaque enfant, spécialement quand il présente des besoins spécifiques.

- **Communiquer entre adultes**

- ❖ **Équipe des accueillants**

De nombreux moments de partage ont lieu entre les accueillants : partage d'expériences vécues dans le cadre de l'AES, d'activités menées, de lignes de conduite à suivre, de résolution de situations plus compliquées (conflits, enfants en difficulté, enfant blessé ou malade, ...). L'équipe est stable, les accueillants se connaissent et forment un groupe solide, qui inspire la confiance.



❖ Parents- accueillants

Nous travaillons à la construction d'une relation de confiance avec les parents. La stabilité de l'équipe, citée plus haut, est une des forces de cette relation : les parents connaissent bien les accueillants et inversement. Le dialogue est donc facilité, la communication plus claire et le suivi de chaque enfant mieux assuré.

Notre éducatrice présente en temps scolaire est aussi accueillante. Elle fait la liaison indispensable et facilite la transmission d'informations et le lien vers les parents.

Un tableau de communication « messages à destination des familles » est présent dans les locaux.

Nous sommes vigilants au respect de la vie privée et des données personnelles et attentifs à la confidentialité et au devoir de réserve.

❖ Equipe AES (temps extrascolaire) - équipe éducative (du temps scolaire)

La transmission des informations importantes concernant les enfants (santé, situation familiale, passage difficile pour un enfant, ...), la sécurité, l'organisation générale, ... se fait via la responsable de l'accueil extrascolaire engagée sur fonds propres. Elle diffuse les informations à qui de droit en temps et en heure. Elle est également mise au courant de toutes les communications faites aux parents.

La présence des mêmes accueillants sur le temps de midi offre l'avantage de rencontrer les enseignants et accroît la bonne connaissance de tous les enfants susceptibles de venir occasionnellement à l'AES.

ROI pour les enfants

Suite à une formation suivie il y a 4 ans par l'équipe éducative et 2 de nos accueillantes, nous avons revu notre ROI destiné aux enfants. Effectivement, notre formation a mis en évidence qu'un ROI adapté et compris par les enfants doit être court et écrit sous forme positive. Suite à cette formation, nous avons également réaménagé tous nos espaces récréatifs pour que chaque enfant puisse trouver sa place.



Charte de vie de l'AES en maternelle

De manière générale, le règlement est identique à celui appliqué durant la journée.

1. Lors de la sonnerie à 15h40, je me dirige avec les institutrices maternelles vers le local de l'accueil. Je prends mon cartable.
2. A 16h, je prends mon goûter en restant assis dans le calme.
3. Si le temps le permet, je peux jouer dans la cour après l'autorisation des accueillants.
4. Dans la cour, je respecte les mêmes règles appliquées durant la journée.
5. Je rappelle à la personne qui vient me rechercher d'aller signer la feuille de présence. Je range le matériel que j'ai utilisé avant de quitter l'école.
6. Différents coins jeux sont mis à ma disposition.
7. Différentes activités me sont proposées (bricolage, conte, peinture, jeux...), je respecte les consignes, le matériel et les autres enfants jouant à l'accueil extrascolaire.
8. Je règle mes conflits dans le calme et en discutant, j'interpelle l'adulte si besoin.

A chaque instant, je respecte les autres enfants, les accueillants, les parents et tout le matériel mis à ma disposition.

Charte de vie de l'AES en primaire

De manière générale, le règlement est identique à celui appliqué durant la journée.

1. Lors de la sonnerie à 15h40, je viens me ranger devant la porte du local.
2. A 16h, je prends mon goûter dans le calme.
3. Je peux sortir dans la cour lorsque l'autorisation a été donnée.
4. Je rappelle à la personne qui vient me rechercher d'aller signer la feuille de présence.
5. Je range le matériel (mis à disposition) que j'ai utilisé avant de quitter l'école.
6. Dans la cour, je respecte les mêmes règles appliquées durant la journée.
7. Si je prends un jeu, j'en suis responsable. Lorsque j'ai terminé, je rassemble toutes les pièces et je vais le ranger.
8. Dans le local, je suis calme, si je veux crier ou courir, je vais me défouler dehors.
9. Je règle mes conflits dans le calme et en discutant, j'interpelle l'adulte si besoin

A chaque instant, je respecte les autres enfants, les accueillants, les parents et tout le matériel mis à ma disposition.

Nos zones de jeux

ZONE VERTE

Je joue au ballon.



ZONE BLEUE

Je discute.

Je me repose.

Je joue sans courir.



ZONE ROSE

Je cours sans ballon.

Je suis créatif.



Pour bien vivre ensemble dans notre cour

- J'agis en fonction de la zone dans laquelle je me trouve.
- Je demande l'autorisation pour quitter la cour.
- Au signal, je me range.
- Je garde notre école propre.
- Je prends soin de moi et des autres.
- Face à une difficulté, je cherche une solution.
 - seul
 - avec un copain
 - avec un adulte

Informations utiles au bon fonctionnement de l'accueil

La collaboration entre les différentes parties (parents, équipe des accueillants et école) est indispensable au bon fonctionnement de l'accueil extrascolaire.

Vous trouverez ci-dessous des renseignements pratiques qui nous permettront de bien vivre ensemble.

Le règlement d'ordre intérieur de l'école reste d'application durant le temps extrascolaire (respect et comportement, RGPD, droit à l'image, objets de valeur, administration de médicaments, assurances, personnes autorisées à reprendre l'enfant, ...).

Institut de la Providence

Rue Sergent Sortet, 21

1370 Jodoigne

010/81.11.39

direction@providence-jodoigne.be

www.providence-jodoigne.be

Pouvoir Organisateur :

L'Enseignement Chrétien à Jodoigne

Avenue Fernand Charlot, 35

1370 Jodoigne

Direction : Véronique Lacroix

Horaire de l'accueil extrascolaire

De 7h00 à 8h00

De 15h40 à 18h00

De 12h30 à 18h00

Du lundi au vendredi

Les lundi, mardi, jeudi, vendredi

Le mercredi

Une collation équilibrée est distribuée aux enfants à 16h.

Le mercredi, il n'y a pas de repas chaud, les parents fournissent un pique-nique à leur enfant.

Les enfants présents à l'école pendant les heures de l'accueil extrascolaire y sont inscrits d'office. Ils doivent attendre leurs parents dans l'enceinte de l'école et ne sont pas autorisés à les attendre sur le trottoir ! Un incident étant toujours possible, nous vous prions dans ce cas de téléphoner à l'école (010/81.11.39) pour informer le surveillant de votre retard.

Prix

L'accueil extrascolaire est payant avant et après les cours. Il est facturé par heure indivisible, à la fin du mois (début de la facturation à 16h). Les parents ayant plus d'un enfant à l'école bénéficient d'un tarif préférentiel. Une attestation sera remise une fois par an aux responsables de l'enfant afin d'obtenir une déduction fiscale.

- 1,60€ / heure / enfant
- 1,40€ / heure / enfant pour les familles ayant plus d'un enfant à l'école

Les retards seront facturés comme suit :

- De 18h00 à 18h15, une heure sera facturée d'office

- Au-delà de 18h15, une pénalité de 10 euros sera appliquée

Nos partenaires

CAPE	Accueil et animation des enfants
ALE	Accueil et animation des enfants
Académie de musique	Cours de musique, danse, art de la parole
Activités fun	Cours de gymnastique et de dessin
Enseignants	Etude dirigée
Bibliothèque et ludothèque de Jodoigne	Animations ponctuelles

Activités parascolaires facultatives et payantes durant l'accueil extrascolaire

Des cours parascolaires sont organisés par des associations (asbl, club, ...) extérieures à l'école durant le temps extrascolaire. Ils vous sont présentés à titre informatif. Certains d'entre eux se déroulent sur notre site mais ne sont pas organisés par l'école. Si votre enfant y participe, il sera sous la responsabilité de la personne organisatrice. Nous vous demandons de vous adresser à elle en toute situation : inscription, paiement, assurance, renseignements et problèmes éventuels.

Des rangs sont organisés vers l'académie de Jodoigne les lundis, mardis, jeudis et vendredis à 15h30 et 16h30. Si vous souhaitez que votre enfant en profite, il est indispensable de remplir un document. Pour ce faire, veuillez prendre contact avec le secrétariat.

Cours de gymnastique	Organisés par Activité Fun à la salle de gym
Cours de dessin	Organisés par Activité Fun dans une classe
Cours de musique, danse et art de la parole	Les enfants sont conduits à l'Académie
Cours de Zumba	Organisés par Gaëtane Lefébure
Etude dirigée	Prise en charge par les enseignants de l'école

Règlement d'ordre intérieur (ROI)

A destination des accueillant(e)s extrascolaires

Pouvoir organisateur et école

Institut de la Providence
Rue Sergent Sortet, 21
1370 Jodoigne
010/81.11.39
www.providence-jodoigne.be

Pouvoir Organisateur :
L'Enseignement Chrétien à Jodoigne
Avenue Fernand Charlot, 35
1370 Jodoigne

Direction : LACROIX Véronique

Numéro de téléphone : 010/81.11.39

Adresses e-mail : secretariat@providence-jodoigne.be / direction@providence-jodoigne.be

Coordination Accueil Temps Libre (ATL)

Madame CELIK Aylin

Contact : atl@jodoigne.be 0479 44 44 29

Horaire de travail

Les horaires sont établis chaque début d'année scolaire en tenant compte des desideratas de chacun. Ils ne sont pas fixes et définitifs : ils sont susceptibles de changer selon les besoins ou les changements d'équipe en cours d'année.

Les horaires s'étendent sur trois périodes de la journée : accueil du matin, surveillance de midi et accueil du soir ainsi que le mercredi après-midi.

Absences

En cas d'absence, prévenir au plus tôt la personne responsable de la gestion des horaires afin de pouvoir organiser au mieux le(s) remplacement(s) éventuel(s). S'il s'agit d'un remplacement de dernière minute et que le responsable horaire ne répond pas, prévenir le secrétariat afin que l'école prenne le relais (010/81.11.39).

Les horaires ayant été faits pour répondre au mieux aux attentes de chacun et dans le cadre d'un travail en milieu scolaire, il est recommandé, dans la mesure du possible, d'éviter de prendre des vacances de longue durée afin de ne pas perturber l'organisation.

Règles générales

- Les accueillants ont un rôle éducatif et de vigilance constante, une présence permanente est requise dans chaque lieu d'accueil (extérieur et intérieur).
- Il est de votre devoir de garder un rôle professionnel, de faire preuve de déontologie et de traiter les enfants sans aucune discrimination ni préjugé.
- Les fiches de présences à signer par les parents lors du départ de l'enfant sont des documents officiels (de sécurité et de facturation). Ils doivent être gérés avec sérieux (jamais par les enfants).
- En cas d'accident durant le temps d'accueil, il faut prévenir le secrétariat/la direction (par e-mail ou téléphone) afin que l'école soit au courant des faits pour délivrer une éventuelle déclaration d'accident le lendemain.

- Veiller à une tenue vestimentaire et l'utilisation d'un vocabulaire adéquats.
- Le temps d'accueil n'est pas le moment de passer son temps sur son GSM bien qu'il peut être gardé à proximité en cas d'attente d'un appel important.
- Une infirmerie est disponible dans chaque local pour les premiers soins. En cas de problème plus urgent, l'accueillant réagit de manière adéquate (appeler le parent ou le 112). Une accueillante, formée au BEPS, reste la référente pour les premiers secours.
- Il est demandé aux accueillants, dans la mesure du possible, d'être en ordre de formation et d'être présents aux rencontres ALE (tables rondes).
- Lors de la fin de sa prestation, l'accueillant veille à ce que son local soit rangé et balayé et que les toilettes soient en état correct (par ex : tirer les chasses).
- Les accueillants veille à proposer des activités aux enfants : coloriages, petits bricolages, chants, jeux...

Photos et informations personnelles (RGPD)

Dans le cadre de la réglementation générale sur la protection des données, il n'est pas permis de donner des informations d'ordre privé à l'extérieur de l'école et aux parents. Il est donc demandé de garder au sein du cadre de travail les informations qui relèvent du secret professionnel : numéros de téléphone, adresses, informations médicales, informations sur les enfants, ...

Des photos peuvent être prises durant les activités mais uniquement dans un cadre de diffusion sur le site et la page Facebook de l'école. Il faut éviter de prendre le visage des enfants, si nécessaire "flouter" les visages avant l'envoi des fichiers aux personnes responsables du site. Une liste des enfants ne pouvant pas être pris en photo est affichée dans chaque accueil ainsi qu'au secrétariat.